



PV du Conseil Municipal extraordinaire du lundi 12 août 2024

Présents : Alain DEQUEVAUVILLER, Maire, Christine VIGNE, Myriam VOLAY, Chantal JOMARD, Adjointes, Fabien AUGAY, Guillaume GAUTHIER, Bernard GROS, Grégory PEGUY, Roland PICCETTO, Christelle VERNE

Absents : Gilles DESCOMBES,

Secrétaire de séance : Christine VIGNE

Monsieur le Maire explique la raison de cette réunion extraordinaire et informe le Conseil Municipal du dernier bilan financier fait par l'architecte M. Rudy TOULOTTE en date du 20 juin 2024, ainsi que sur l'avancement des travaux.

Après avoir obtenu les éléments demandés auprès du Crédit Agricole et de la Banque Postale, la municipalité est maintenant en mesure de définir le montant de la ligne de crédit qu'il est nécessaire de consolider en emprunt, ainsi que définir l'organisme bancaire avec lequel elle souhaite consolider la ligne trésorerie en crédit.

Coût des travaux : 1 384 823€ TTC,

Montant des subventions accordées : 596 938€

Soit un besoin de financement de 787 885€ dont TVA de 131 314€

Deux propositions sont faites par le Crédit Agricole avec frais de dossier à 787,00 € :

Montant	Durée	Taux	Mensualité	Total	Coût total du crédit
787 000 €	240 mois	3.92 %	4 735.95 €	1 136 629.19 €	349 629.19 €
787 000 €	180 mois	3.88 %	5 774.13 €	1 039 343.63 €	252 343.63 €

Le conseil décide à l'unanimité de prendre la proposition n°2 :

- Montant du capital emprunté : 787 000 €uros
- Durée d'amortissement : 180 mois
- Taux d'intérêt : 3.88 %
- Frais de dossier : 787,00 €
- Périodicité : Mensuelle
- Mensualité de 5 774.13 €

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée